



École Joseph-Henrico
20, Maughan
Baie-D'Urfé (Québec) H9X 3C9
Tél. : (514) 855-4213
Télec. : (514) 457-3217

<http://ecolecsmb.csbm.qc.ca/jhenrico/>

À Joseph-Henrico,



nous avons le vent dans les voiles!

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance ordinaire
Le lundi 24 septembre 2018 à 17h00

	Présent(e)	Absent(e)
M ^{me} Isabelle Morin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Marie-Claude Goyer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Anne Morinville	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Taro Dicks	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Élizabeth Williamsom (comm.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Mélanie Jobin (comm.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Martin Poirier (OPP)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Marie-Jill Trudeau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Chantal Leblanc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Marie-France Charest	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Joachim Banos	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Marcel Bédard, directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.É. 2018-2019-1 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Anne Morinville **ET APPUYÉ** par Mme Chantal Leblanc d'adopter l'ordre du jour tel que modifié avec l'ajout du point 4.1 et 10 b) et d).

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JUIN 2018

IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Morin **ET APPUYÉ** par M. Taro Dicks d'adopter le procès-verbal.

C.É. 2018-2019-2 Proposition adoptée à l'unanimité avec les modifications apportées aux points 4 et 10.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Listes des effets scolaires : On doit s'assurer l'an prochain que la liste de l'école et celle du fournisseur externe soit la même pour s'assurer que les parents achèteront les fournitures appropriées.
Changement d'horaire : Il est recommandé que la prochaine fois qu'un changement important est mis en place, les parents soient informés directement dans le texte du courriel de l'info-parents. Cette année, plusieurs parents ont été surpris du changement d'horaire de l'après-midi car il n'avait pas été formellement annoncé. L'an prochain, les parents seront sensibilisés à l'importance de la qualité des effets scolaires qu'ils doivent acheter.



École Joseph-Henrico

20, Maughan
Baie-D'Urfé (Québec) H9X 3C9
Tél. : (514) 855-4213
Télec. : (514) 457-3217

<http://ecolecsmb.csmb.qc.ca/jhenrico/>

4. FORMATION DE L'EXÉCUTIF 2018-2019

Présidence : **Mme Isabelle Morin**

Élue à l'unanimité.

4.1 Mme Morin explique que suite aux démarches récentes de Joe Ghafari auprès du secrétariat général, il a été confirmé que son mandat était d'une durée de 2 ans, soit jusqu'en 2019. Mr Ghafari a démissionné lors de l'assemblée générale du 20 septembre et Marie-Claude Goyer a été choisie pour remplacer le poste laissé vacant par Joe.

5. NOMINATION D'AU MOINS DEUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Mmes Elizabeth Williamson et Mélanie Jobin.

Suite à la nomination de Mélanie Jobin comme membre de la communauté, le CÉ se questionne à savoir si Mme Jobin continuera d'être considérée un substitut au CÉ. Mr Bédard va vérifier avec le secrétariat de la commission scolaire et nous donner un suivi à la prochaine rencontre.

6. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Lecture et explication des règles de régie interne par M. Bédard. Les membres du CÉ reçoivent un document expliquant les fonctions et pouvoirs de chacun qui sera discuté à la prochaine réunion.

Séances : Lundis à 16h45

- Lundi 15 octobre – déplacée au 24 oct.
- Lundi 26 novembre
- Jeudi 24 janvier
- Lundi 25 mars
- Lundi 6 mai
- Lundi 10 juin

C.É. 2018-2019-3

PROPOSÉ par Mme Marie-Claude Goyer **ET APPUYÉ** par Mme Anne Morinville

Les règles de régie internes sont adoptées à l'unanimité.

7. POLITIQUE PORTANT SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE

Il en revient au C.É. d'accepter qu'exceptionnellement les enseignants et les éducatrices du service de garde offrent aux élèves une collation plus sucrée et plus salée lors des événements particuliers.

Il a été décidé et approuvé par tous les membres du C. É. qu'aux fêtes suivantes, les enseignants et les éducateurs pourront offrir des aliments un peu plus sucrés : **Halloween, Pâques, Noël, St-Valentin, souper parents-enfants au SDG, carnaval scolaire, fête des finissants et fête de fin d'année.**

C.É. 2018-2019-4

PROPOSÉ par M. Joachim Banos **ET APPUYÉ** par Mme Anne Morinville



École Joseph-Henrico

20, Maughan
Baie-D'Urfé (Québec) H9X 3C9
Tél. : (514) 855-4213
Télec. : (514) 457-3217

<http://ecolecsmb.csmb.qc.ca/jhenrico/>

8. MOT DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ RÉGIONAL DE PARENTS OU DE SON SUBSTITUT

9. COMMUNICATION(S) DE LA DIRECTION

10. DIVERS

- a) Demande d'approbation de l'OPP pour utiliser à nouveau les services d'une ergothérapeute : 3 500\$, approuvée
- b) Demande d'approbation d'achat d'ardoises numériques : 1 000\$, approuvée
- c) Consultation : **Voir document déposé par Mme Morin.** Il est décidé que la période de sondage auprès des parents sera reportée pour être alignée avec la rencontre de consultation du 6 novembre. Le sondage sera donc effectué du 1 au 16 novembre. Le fonctionnement et la documentation qui accompagnera le sondage sera discuté lors du prochain CÉ.
- d) Activités parascolaires : M. Poirier souhaiterait que l'on respecte le premier arrivé, premier servi par principe d'équité au lieu de faire des piges ou que l'on trouve un moyen de donner une chance à chacun de participer (le cours de cirque est un bon exemple).

11. AJOURNEMENT

La séance est levée à 18h20

La prochaine rencontre aura lieu le **lundi 15 octobre (déplacée le 24 octobre après la réunion)**

Isabelle Morin
Présidente

Marcel Bédard
Directeur